

DEPARTEMENT VAUCLUSE
ARRONDISSEMENT APT
DELIBERATION N°2012/010

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF

SEANCE DU 02 MAI 2012

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	5
VOTES POUR	5
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

PRESENTS : Mr Dominique Pierre Président

Syndic titulaire : PONCET Norbert — excusé GUEYTTE Thierry-PELISSIER Laurence – PECOULT Jocelyn – CALVIERE Gérard

Syndic suppléant : DEVINE Marc - OLIVIER Denis – LIENS Edmond

L'an deux mille douze et le deux mai, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Objet :
Statuts du personnel

=====

Le Président expose : l'association syndicale, est dotée de statuts du personnel, dont la dernière mise à jour date de 2004.

Afin de prendre en compte les évolutions réglementaires et l'étude juridique de 2008 portant sur les particularités des agents des ASA, une nouvelle version de ces statuts a été rédigée. Elle fixe les droits et devoirs de l'ensemble des agents, cadres et non cadres ainsi que les modes de recrutement et de rémunération.

Où l'exposé du Président : la commission syndicale approuve la nouvelle version des statuts du personnel et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le Président
Mr DOMINIQUE Pierre

